



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAFIPEMF

**RAPPORT DE JURY
SESSION 2025**



CAFIPEMF
Académie de Clermont-Ferrand

Préambule

Le CAFIPEMF est le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur qui est exigé des candidats aux fonctions comportant des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des instituteurs ou des professeurs des écoles.

Cet examen a été rénové à compter de la session 2022. Il vise désormais à inscrire le candidat dans un cursus accompagné lui permettant une appropriation progressive des enjeux et des compétences liées aux fonctions de formateur, en le préparant en exercice aux attendus de l'examen.

Le candidat s'inscrit à l'examen en année N-1 et se présente aux épreuves au cours de l'année N. Il passe deux épreuves d'admission, la première composée de deux séquences et la deuxième constituée de quatre séquences. Des modules de formation sont prévus pour préparer les épreuves :

- Observations et pratique accompagnée auprès d'un PEMF ou CP
- Formation assurée conjointement par l'académie et le département d'exercice du candidat et par l'INSPE ; ces semaines se déroulent préalablement aux épreuves d'examen.

Références réglementaires

- Décret du 2021-548 du 4 mai 2021
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du CAFIPEMF
- Circulaire du 19-5-2021 / BO n°21 du 27/05/21

Construire sa carrière

La certification s'inscrit pleinement dans le projet stratégique académique 2023 2027 de l'académie de Clermont-Ferrand :



AXE 2

Construire des parcours en accompagnant chacune et chacun vers la réalisation de ses potentialités et ambitions scolaires et professionnelles.



**Accompagner
qualitativement
l'ensemble des parcours
tout au long de la vie**



Les viviers constitués sont une richesse pour l'académie qu'elle s'attache à entretenir dans le cadre d'une politique nationale.

Répartition des inscriptions

Bilan des candidatures sur les 4 départements	Inscriptions CAFIPEMF Session 2025							
	Epreuves 1 & 2		Exemptés Epreuve 1	Exemptés épreuve 2		Abandon(s)	Epreuve facultative complémentaire spécialisation	TOTAL
		Aménagement épreuve 1			Aménagement épreuve 1			
Allier	14	0	2	1	0	0	0	17
Cantal	1	3	1	0	0	0	0	5
Haute-Loire	3	1	0	0	0	1	0	5
Puy-de-Dôme	10	0	1	0	0	6	0	17
TOTAL	28	4	4	1	0	7	0	44

Résultats de la session CAFIPEMF 2025

RESULTATS CAFIPEMF SESSION 2025					
	ADMIS	NON ADMIS	Validation partielle EP1	Validation partielle EP2	TOTAL
Allier	11	5	0	1	17
Cantal	3	0	2		5
Haute-Loire	1	1	1	1	4
Puy-de-Dôme	7	1	1	2	11
TOTAL	22	7	4	4	37



CAFIPEMF
Académie de Clermont-Ferrand

S'engager dans l'examen du CAFIPEMF

Garder intacts son projet et sa motivation

Devenir formateur nécessite de réussir la certification CAFIPEMF.

Le jury encourage et soutient l'ensemble des candidats entrés dans cette démarche personnelle. Cet examen est exigeant et difficile car il vise à reconnaître l'expertise professionnelle des professeurs des écoles au service de la formation de leurs pairs. Ces enjeux personnels et ouverts sur le collectif ne sont pas toujours atteints en une seule session et cela peut être compréhensible. Chaque enseignant sait encourager le progrès de ses élèves grâce à l'analyse de l'erreur. De même, chaque candidat analysera ses résultats afin d'améliorer les points qui le méritent et poursuivre son parcours de certification.

Comprendre la démarche d'évaluation de la certification

Chaque candidat aura soin de prendre connaissance des grilles d'évaluation de chacune des épreuves. Communes à la totalité des jurys académiques et inscrites au bulletin officiel n°21 du 27 mai 2021, cette procédure vise à déterminer les différentes composantes des quatre domaines évalués à travers les quatre épreuves.

Ainsi, l'évaluation des items des domaines tout au long de la certification donne des indications précieuses au candidat :

Le Domaine 1- *penser concevoir élaborer* – dispose d'un poids très important: il renvoie aux **pratiques et à l'expertise** professionnelles du candidat dans sa projection de la mission de formateur.

Le Domaine 2 – *mettre en œuvre, animer, communiquer* – définit la **posture et ses ressources** dans sa fonction de pédagogue et de formateur en devenir.

Le Domaine 3 – *accompagner* – est évalué tout au long des épreuves mais avec un nombre moins important d'items. Il convient cependant d'en prendre toute la mesure pour montrer ses **aptitudes à soutenir**, aider, faire progresser.

Le Domaine 4 – *observer, analyser, évaluer* – permet au candidat de révéler ses **capacités à « faire un pas de côté réflexif »** pour comprendre, agir et faire agir. Ce domaine témoigne de la réflexivité du candidat.

1/ Première épreuve d'admission

1.1 SÉQUENCE 1 : Observation par le jury d'un temps d'enseignement en classe

L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle,
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

Le temps d'enseignement observé durant cette séquence peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, et pour une durée maximum de 20 minutes, sur un autre domaine d'enseignement du programme, à condition que les élèves soient explicitement concernés par l'apprentissage du français ou des mathématiques.

1.2 Les points forts constatés

Sans chercher à formater l'ensemble des candidats sur une organisation identique pour tous, chaque candidat doit librement s'emparer des remarques tout en restant fidèle à sa pratique quotidienne. L'identité professionnelle est personnelle et doit s'inscrire à travers les choix faits par le candidat. Le jury fait état ci-dessous de constats à travers cette épreuve.

1.2.1 La préparation

- La présentation d'un dossier permettant de comprendre le contexte, la classe, les enjeux de la séance ainsi que les prolongements permet d'avoir une vue d'ensemble de la séquence, au-delà de la séance.
- Les documents préparatoires sont souvent conçus de manière approfondie et pertinente. Les instructions officielles sont connues.
- Les documents donnés aux élèves et les activités mises en œuvre sont préparés avec soin. L'activité réelle des élèves a été pensée en amont et des modalités de travail variées sont proposées.
- Une attention particulière est à porter sur l'objectif d'apprentissage. Les prérequis doivent être identifiés. Le lexique employé dans les consignes et les différentes interactions langagières doivent être pensés en amont.
- Une scénarisation structurée est anticipée

1.2.2 La mise en œuvre

- Le lien est fait avec les élèves sur ce qui a été abordé antérieurement (au cours de la séquence / de l'année / de l'année antérieure) soit au niveau des contenus, soit au niveau méthodologique particulièrement lorsque la prestation porte sur la séance 1 d'une séquence.
- Une place importante est laissée au langage des élèves (interactions entre élèves, interaction élèves/professeur).
- Un enseignement explicite et différencié est proposé en appui sur des affichages de travail organisés.
- Les activités proposées servent l'objectif fixé. Les apprentissages doivent être progressifs. Les critères de réussite, l'évaluation et le matériel sont anticipés.
- Le candidat s'assure de la bonne compréhension des consignes par des exemples
- Les élèves s'expriment et sont soutenus dans leur expression
- Les élèves ont écrit
- Les aspects pédagogiques et didactiques de la notion abordée sont maîtrisés.

1.3 Les écueils à éviter

- Un enseignement descendant, peu explicite
- Des interactions entre élèves peu développées
- L'interaction enseignant/élèves souvent privilégiée
- Une absence d'explications lexicales
- Omettre un temps d'évaluation formative
- Trop de méthodologie
- Le surplus de stratégies peut brouiller la clarté des apprentissages
- L'excès de modes opératoires égare les élèves
- Il convient de porter une vigilance accrue à sa maîtrise de l'orthographe
- Il convient de porter une vigilance accrue à la pertinence des affichages et à leur utilisation
- Les postures d'enseignement, notamment la posture frontale ou de contrôle, doivent être interrogées, en particulier lorsqu'on est dans une démarche de futur formateur
- Le registre de langue doit être soutenu et le langage modélisant sans être « ampoulé »
L'absence de négation, les élisions régulièrement constatées sont à éviter
- La gestion du temps : des séances sans clôture ni bilan dans le temps imparti
- Lors de certaines séances observées, l'enseignant n'accompagne qu'un groupe d'élèves durant toute la durée de l'observation en particulier à l'école maternelle
- Les dossiers présentés au jury sont parfois exhaustifs et manquent de lisibilité
- La didactique des disciplines reste fragile
- La différenciation est peu présente
- La plus-value de travail en groupes par rapport aux objectifs visés n'est pas démontrée
- Une institutionnalisation insuffisamment réfléchie
- Il est nécessaire que les candidats présentant l'épreuve 1 dans une classe d'emprunt prennent la classe suffisamment et régulièrement pour connaître les élèves

1.4 Remarques

- Le temps de parole de l'enseignant est parfois trop important par rapport à celui laissé aux élèves. Les interactions entre élèves doivent être développées et prises en compte. L'enseignant doit rester vigilant face aux élèves qui ne participent pas.
- La gestion du temps doit permettre de présenter une séance complète avec toutes les phases prévues dans la fiche de préparation.
- Une différenciation doit être pensée pour tous les élèves qui en ont besoin, qu'ils soient en difficulté ou en grande réussite.
- L'enseignant anticipera donc les outils d'aide pour le groupe d'élèves laissé en autonomie, que ce soit en maternelle ou en élémentaire.
- Une réflexion fine doit être menée sur la place de l'erreur.
- L'enseignant se questionne sur l'évaluation et réfléchit à la manière de vérifier que chaque élève a atteint l'objectif fixé.
- La présentation d'une séance déjà connue des élèves comporte de nombreux risques.
- Les candidats enseignant dans des classes à effectif réduit doivent présenter des séances riches qui permettent d'apprécier la plus-value de ces dispositifs.

2/ SÉQUENCE 2

Entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'enseignement observé
10 à 15 minutes sont laissées au candidat en début d'entretien.

2.1 Les points forts constatés

- Une posture de formateur déjà engagée pour certains candidats
- Un retour réflexif sur la séance de bonne qualité : bilan de séance ancré dans le quotidien de la classe à partir des réalisations des élèves et leurs acquis, propositions de prolongements et d'adaptations à partir d'observables
- Une capacité à remettre en cause sa pratique

- Une capacité à expliciter ses choix et définir son identité professionnelle
- Des ressources didactiques bien choisies
- Le candidat maîtrise les savoirs mis en jeu lors de la séance
- Il mesure l'écart entre sa préparation et ce qui s'est produit lors de la mise en œuvre
- Il émet des hypothèses en s'appuyant sur ses connaissances (institutionnelles, didactiques, théoriques, de la classe...) et ses observations précises des productions des élèves pour justifier ses choix
- Un recul suffisant sur les choix professionnels est pris : qu'est-ce qui justifie le support didactique choisi, la forme d'organisation pédagogique ? Quelles pourraient en être les limites ? L'analyse de la séance se fait à partir d'exemples précis prélevés dans le réel, lors de sa mise en œuvre, et non a priori.
- Il peut projeter sa séance dans d'autres cycles
- Il montre sa maîtrise de la continuité des objectifs dans le cycle
- Les réponses démontrent de bonnes capacités communicationnelles

2.2 Les écueils à éviter

- Le court temps de présentation au début de cette épreuve se prépare
- Des réponses trop génériques ou trop peu précises
- Une observation trop générale des effets de l'action sur la réussite (ou les difficultés) des élèves ne permet pas une analyse pertinente
- Il est nécessaire d'être capable d'évaluer la portée de la séance au regard de l'objectif poursuivi et de distinguer objectif d'apprentissage et but de la tâche
- Eviter toute narration : proposer un retour descriptif plutôt que réflexif sur la séance, sans lecture des principaux écueils ne permet pas d'engager un échange avec le jury.
- Les connaissances didactiques doivent être solides. L'éclairage théorique doit être suffisant et maîtrisé tout en étant capable de prendre de la distance.
- Il est important d'éviter d'interpréter émotionnellement les questions du jury : comprendre qu'elles sont inhérentes à l'épreuve et qu'elles permettent de réinterroger sa pratique.

2A Recommandations du jury

- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement : utiliser un lexique précis et approprié aux différentes situations
- Rendre lisibles les différentes phases d'une séance d'apprentissage
- Exercer la classe à la métacognition de manière identifiable par les élèves
- Savoir prendre du recul pour faire une analyse didactique distanciée sans se limiter au volet strictement pédagogique
- Savoir repérer les écarts entre la préparation et la mise en œuvre
- Travailler le bilan de la séance
- S'interroger sur ce que les élèves ont appris
- Prendre appui sur les traces des élèves
- Être en capacité de déterminer les points d'appui et les axes de progrès
- Être en capacité de faire référence à des chercheurs et didacticiens en relation avec l'observation
- Connaître les ressources déployées par l'institution (bulletin officiel, ressources Eduscol et guides institutionnels).
- Connaître l'actualité pédagogique et les dispositifs spécifiques.

3/ SÉQUENCE 1 AMÉNAGÉE

Observation par le jury d'une séance collective animée par le candidat dans le cadre de son contexte d'exercice professionnel

Les candidats directeurs d'école déchargés de classe et les candidats exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique peuvent demander un aménagement de la première épreuve d'admission qui comporte deux séquences. Les deux séquences sont consécutives. Elles ont lieu le même jour.

3.1 Les points forts constatés

- Le candidat témoigne d'une réelle volonté de rendre lisibles les apprentissages, de formuler des consignes précises et claires. Sa communication est accessible et adaptée au public étudiant.
- Les candidats passant l'épreuve avec leur équipe se sont appuyés sur une étude préalable des besoins des enseignants et des élèves du groupe scolaire pour justifier le choix de la problématique abordée (questionnaires analysés au regard de la thématique).
- Un bon positionnement relationnel
- Une bonne communication
- Des interactions avec les stagiaires : prise en compte de leur propos
- Des candidats qui ont su engager les stagiaires (mise en scène et participation des stagiaires recherchée)
- Des déroulements bien pensés et cohérents
- Une formation vécue en action
- Des apports didactiques et pédagogiques équilibrés
- Un respect du cadre contraint : les épreuves réussies ciblent un angle précis d'un champ disciplinaire (format épreuve d'une heure).
- Une maîtrise des contenus didactiques et de l'outil numérique pour la présentation.

3.2 Les écueils à éviter

- Une formation descendante et/ou déséquilibrée entre théorie et mise en action
- Une mise en action qui ne sert pas les objectifs de formation
- Des mises en situation rapides, difficiles à exploiter véritablement
- Des interactions peu développées
- Une parole monopolisée et bloquée sur un développement théorique
- Une volonté de tout dire, tout faire malgré le temps très court imparti
- Une action de formation qui prend la forme d'un cours sans interaction avec le public concerné
- Peu d'espaces de création, des stratégies livrées clé en main
- Le candidat doit éviter de vouloir faire passer trop d'informations sur ce temps limité et proposer un contenu qui corresponde au mieux à ce que les étudiants sont en capacité d'assimiler en une heure. Les modalités de travail doivent être adaptées à ce format.
- Une difficulté de sortir d'un plan préétabli et d'ainsi prendre en compte les interactions avec les stagiaires
- Une difficulté d'analyse et de prise de recul immédiate sur la séance collective
- Une déconnexion entre les apports théoriques et la pratique de classe
- Un manque d'éléments concrets et de conseils ciblés transférables par les professeurs des écoles

3.2 Remarques

- Un espace important doit être laissé aux étudiants. Il est nécessaire de les interroger sur ce qu'ils connaissent du sujet abordé, laisser un espace pour les échanges, ne pas couper la parole aux participants qui tentent de s'exprimer.
- Les attentes institutionnelles doivent être explicitées.
- Le candidat doit s'appuyer sur une bibliographie adaptée et faire appel raisonnablement aux chercheurs incontournables dans le domaine concerné.

- Une grande attention est portée à la gestion du temps parfois complexe liée au format d'une heure (au risque de ne pas rendre actifs les stagiaires).
- Les apports théoriques peuvent être présentés de manière concentrée plutôt que distillés au cours de la séance
- La formation se conclut explicitement et fait l'objet d'une évaluation

4/ SÉQUENCE 2 AMÉNAGÉE

Entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'animation observé

4.1 Les points forts constatés

- La qualité des documents d'appui proposés à la fois aux étudiants et aux membres du jury
- La prise en compte des remarques formulées au cours de la formation sont un point de départ intéressant pour l'analyse
- Les étudiants ont agi, ont échangé, ont créé
- La transférabilité dans les pratiques professionnelles sont rendues possibles
- Une mise en réseau des étudiants pour poursuivre la formation après application auprès des élèves amorce un collectif apprenant

4.2 Les écueils à éviter

- Le candidat doit éviter une analyse trop superficielle ou trop descriptive de la formation dispensée.
- La prise en compte et l'identification des obstacles rencontrés par les étudiants sont essentielles.
- L'atteinte des objectifs fixés doit être interrogée.
- Reporter ses difficultés sur des éléments extérieurs (équipe, étudiants...) sans pour autant proposer de solutions n'est pas constructif.

4B Recommandations du jury

- Circonscrire un objet d'étude précis pour correspondre au format de l'épreuve (1 heure)
- Partir d'une problématique et s'appuyer sur des documents bien choisis en nombre limité
- Maîtriser les contenus et les adapter au public
- Instaurer une véritable communication avec le groupe
- Alternier apports et mises en situation des stagiaires
- Opérer des synthèses
- Identifier les plus-values de l'action de formation collective pour le public ciblé
- Maîtriser le vocabulaire utilisé
- Être en mesure de répondre à des questions précises concernant les auteurs et chercheurs cités lors de l'action de formation collective

5/ Seconde épreuve d'admission

Elle se compose de quatre séquences.

Les séquences 1 et 2 sont consécutives. Elles ont lieu le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la date de la première épreuve d'admission. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre les séquences 1 et 2.

La séquence 3 a lieu hors de la présence du jury, le candidat a au maximum deux semaines après la date des séquences 1 et 2 pour la réaliser.

La séquence 4 se tient entre trois et quatre semaines après la date de la séquence 2.

5.1 SÉQUENCE 1

Observation par le candidat, en présence du jury, d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe

5.2 Les points forts constatés

- Le candidat prend connaissance des outils professionnels laissés à disposition par le professeur des écoles.
- Il se montre mobile durant l'observation et prend des notes de manière organisée.
- Il prélève des informations sur les travaux des élèves.
- Il observe l'organisation matérielle de la classe : affichages, espaces...
- Il observe le professeur des écoles, les autres adultes (éventuellement) présents dans la classe
- Il observe et écoute les élèves
- Il s'appuie sur des éléments factuels pour orienter l'entretien sur des axes pédagogiques et didactiques précis.

5.3 Les écueils à éviter

- Il est recommandé de ne pas se précipiter sur les écrits du PE observé sans prendre le temps de jauger l'atmosphère de la classe.
- Attendre l'explicitation de l'objectif d'apprentissage par l'enseignant peut permettre une meilleure analyse de la situation.
- Se focaliser sur l'enseignant
- Il est important d'observer le travail des autres adultes présents aux côtés de l'enseignant.
- S'engager uniquement sur un groupe restreint d'élèves (ex : atelier dirigé en cycle 1) ou s'engager trop rapidement sur un axe de travail sans tenir compte de la suite de la séance peut empêcher d'observer des éléments importants.

6/ SÉQUENCE 2

Analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury

6.1 Les points forts constatés

- L'entretien débute par une mise en confiance, le candidat est rassuré et peut s'exprimer
- Une posture bienveillante avec une situation de communication structurée et organisée permet d'engager le professeur dans un échange constructif
- Il est mis en confiance en partant de ses points d'appuis
- L'annonce du plan de l'entretien est faite
- Tout au long de l'échange, le temps de parole est bien réparti
- Une véritable écoute du professeur observé est faite afin d'essayer de comprendre son intention pédagogique, sans chercher à plaquer sa propre vision
- Le candidat est en capacité de hiérarchiser les axes de formation à aborder
- Il sait aussi mesurer les réponses du professeur observé et sait l'aider à approfondir sa réflexion professionnelle
- Le candidat entend les besoins exprimés par le professeur observé
- Des allers-retours sont faits entre l'activité des élèves et les documents présentés, en proposant un éclairage didactique et pédagogique.
- Le lien aux ressources institutionnelles est fait.
- Des éléments bibliographiques sont communiqués.
- Les conseils sont étayés sur des références didactiques et institutionnelles ainsi que sur les recommandations pédagogiques
- En fin d'entretien, le professeur observé reformule les éléments qu'il a retenus

6.2 Les écueils à éviter

- Bien que cet entretien soit mis en place pour répondre aux conditions de l'épreuve, il est fortement conseillé au candidat d'adopter une posture de formateur, le tutoiement est à éviter, l'organisation spatiale doit symboliquement témoigner d'un temps réel de formation professionnelle.
- L'entretien vise l'augmentation de la réflexivité, les échanges ne sont pas essentiellement basés sur un principe de questions qui doivent faire découvrir une notion ou un mot : des conseils peuvent être suggérés
- Multiplier les questions sans prendre en compte les réponses du professeur conduit à réduire le moment de l'échange en un temps d'évaluation dans la perception du débutant. Cela ne lui permet pas de développer une distance réflexive sur ses pratiques.
- Le candidat doit éviter de mener un entretien prescriptif au cours duquel le professeur se sent jugé et non pas accompagné dans sa réflexion, dans ses questionnements et dans ses expérimentations
- Il est préférable d'organiser son entretien en fonction de points structurés plutôt que de manière chronologique
- Le nombre d'axes de formation doit être raisonnable
- Une attention particulière doit être portée au langage utilisé et il faut s'assurer de sa compréhension auprès du professeur observé
- Le candidat doit être capable d'identifier l'éventuel décalage entre la préparation de la séance et sa mise en œuvre
- Il vaut mieux énoncer clairement ses conseils que vouloir utiliser des formulations compliquées que le candidat aura lui-même du mal à expliciter devant le jury
- Le candidat évitera de se concentrer uniquement sur les observables généralisés (gestion de la classe, différenciation, outils des élèves) sans proposer aucun axe didactique
- Il est inutile d'arriver avec une analyse déjà construite, détachée du contexte de la séance observée. Le candidat doit s'appuyer sur ce qui s'est réellement passé dans la classe en s'appuyant sur des éléments factuels
- Les guides doivent être cités par leur intitulé, en précisant les points clés auxquels se réfère le candidat
- Le candidat doit être en mesure d'apporter des pistes pertinentes et opérationnelles à l'enseignant. Il est important de savoir reprendre la main quand un professeur développe trop longuement son propos.

Remarques :

Ancrer l'observation dans des situations authentiques et représentatives pour :

- Une analyse plus fine et pertinente des pratiques de l'enseignant observé,
- Une compréhension approfondie du contexte pédagogique global,
- Des échanges constructifs et riches à l'issue de l'observation

Lors de certaines observations, il apparaît que des candidats et professeurs des écoles observés adoptent une posture spécifique à l'examen, s'inscrivant dans une mise en scène parfois déconnectée du contexte réel de la classe. Par exemple, un candidat peut proposer une séance spécifique, alors que ce domaine n'est pas réellement intégré dans sa pratique quotidienne (notamment en cas de temps partiel). Cela engendre une situation artificielle, éloignée des besoins réels des élèves et de la continuité pédagogique.

Un autre point de vigilance concerne la gestion des ateliers : dans certains cas, l'enseignant observé se concentre exclusivement sur l'atelier qu'il dirige, laissant l'ATSEM gérer le reste de la classe, ce qui contribue à accentuer le caractère artificiel de la séance. De même, le candidat au CAFIPEMF, en adoptant une posture trop centrée sur l'observation de l'atelier dirigé, risque de négliger le contexte global de la classe : les affichages, les productions des élèves, les activités menées en amont, et les perspectives pour la suite de la séquence.

Pour un entretien d'analyse approfondie et contextualisée des pratiques pédagogiques, les candidats devraient/pourraient :

- Enrichir leur analyse par des questionnements sur les choix pédagogiques et leurs impacts,
- Relier l'observation à des objectifs d'apprentissage précis, en tenant compte des spécificités du contexte disciplinaire,
- S'assurer que l'entretien intègre une perspective globale sur la classe, au-delà de l'atelier dirigé, afin de mieux évaluer les pratiques et leurs effets sur l'ensemble des élèves.

En effet, le déroulé de l'entretien mené par certains candidats à l'issue de l'observation de classe paraît parfois trop superficiel, reposant principalement sur une analyse des points forts et des points faibles suivie d'une synthèse rapide. Bien que cette approche puisse constituer une trame de base, elle limite la profondeur des échanges professionnels.

Il serait souhaitable que cet entretien s'appuie davantage sur des éléments de didactique et des questionnements professionnels approfondis, notamment sur :

- Les postures d'enseignement adoptées par le professeur des écoles observé,
- Les postures du candidat lui-même en tant que formateur,
- Les enjeux didactiques et pédagogiques liés à la séance observée.

6C Recommandations du jury

- Veiller à un juste équilibre du temps de parole
- Structurer la conduite de l'entretien
- Engager la réflexivité sans se priver d'apporter des pistes de progrès
- Dégager deux ou trois priorités et hiérarchiser les conseils
- Faire prendre conscience au professeur de ses points d'appui
- Aider le professeur à progresser sans complaisance ni démagogie, sans agressivité ni dogmatisme
- Rappeler les réponses des élèves, s'appuyer sur leurs erreurs, leurs stratégies et leurs procédures
- Investir davantage l'aspect didactique en donnant une place raisonnable à l'aspect pédagogique
- Connaître les fondamentaux des trois cycles, les programmes et leurs articulations au socle commun
- Prendre le recul nécessaire entre la séquence 2 et la séquence 4.
- Consolider ses connaissances didactiques avant la séquence 4.

7/ SÉQUENCE 3

Production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1

Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service organisateur dans un délai de deux semaines après la date de la séquence 2.

NB : Cet écrit s'inscrit dans le cadre de la certification et n'est jamais envoyé au professeur observé

7.1 Les points forts constatés

- Le candidat détermine librement l'organisation de son document
- Les conseils s'adressent à un professeur néo-titulaire. Ils sont hiérarchisés, explicites et précis
- L'écrit est structuré et en adéquation avec la séance observée et les conseils prodigués
- La mise en page est soignée (pagination, mise en forme du texte : titres, sous-titres, utilisation de puces...) et permet d'accéder rapidement aux axes de progrès
- Les besoins et les réussites du professeur sont mis en lien avec le référentiel de compétences du professeur des écoles : les points d'appui sont valorisés

- Il est possible de distinguer, par la mise en forme, les conseils de l'observation
- Ce document est réellement utilisable par le professeur pour développer sa réflexivité et modifier sa pratique

7.2 Les écueils à éviter

- La maîtrise de la langue est essentielle : ne pas laisser d'erreur d'orthographe ou de syntaxe dans l'écrit
- Le candidat doit éviter d'utiliser des termes complexes ou bien des citations de pédagogues/didacticiens sans les expliciter
- Cet écrit n'est pas une redite exhaustive et narrative de la séance observée sans point d'appui ou d'explicitation
- L'écrit doit correspondre à l'entretien réalisé : aucun axe ne peut être ajouté ou supprimé
- Le renvoi vers des ressources, en précisant succinctement leur intérêt, doit s'accompagner d'indications précises (pages, paragraphe...) pour que cela soit utile et consultable
- Le candidat ne doit pas interpréter ce qui a été observé, ni ajouter des jugements de valeur

8/ SÉQUENCE 4

Entretien du candidat avec le jury

10 à 15 minutes sont laissées au candidat en début d'entretien.

8.1 Les points forts constatés

- Le candidat témoigne d'une capacité à réorganiser ses conseils afin de montrer son cheminement par rapport à sa première analyse et prolonger ainsi, sa réflexion amorcée dans l'écrit
- Une relecture structurée de la séance observée à la lumière des séquences 2 et 3 permet de ne pas rester dans une redite
- Cette analyse distanciée permet de revenir sur des points qui seraient à améliorer, de proposer des réajustements et d'entrer dans un échange constructif avec le jury
- Le candidat témoigne d'une volonté à s'emparer des questions du jury pour faire évoluer ses représentations et de sa capacité à se projeter dans la fonction de maître formateur
- Le candidat démontre son travail sur la posture de l'enseignant, il sait caractériser l'accompagnement de la professionnalisation du professeur entrant dans le métier

8.2 Les écueils à éviter

- Le candidat doit éviter de proposer une présentation qui reprendrait de manière linéaire ou trop générale son écrit, sans montrer une évolution d'analyse.
- Il est nécessaire d'adopter une posture critique vis-à-vis de l'analyse de la séance observée en séquence 2 et du rapport de visite produit en séquence 3.
- Le candidat doit rester attentif aux questions posées par le jury qui cherche à faire évoluer sa position en l'aidant à faire « un pas de côté »
- Il ne s'agit pas de défendre à tout prix ce qui a été fait ou dit : reconnaître avec le recul que l'on aurait pu procéder autrement et mettre en valeur d'autres axes, peut être valorisé.
- Le candidat au CAFIPEMF doit disposer des connaissances didactiques nécessaires dans le cycle de l'épreuve et dans son propre cycle d'enseignement
- Les références théoriques doivent être solides et adaptées à la séance observée : elles pourront ainsi alimenter l'échange professionnel et permettre au candidat d'argumenter ses propositions

9/ Synthèse

RECOMMANDATIONS GENERALES AUX CANDIDATS

- 9.1 Se constituer un socle théorique solide par des lectures personnelles, par la connaissance des ressources institutionnelles mises à disposition de tous les enseignants.
- 9.2 La formation dispensée est une base de connaissances. Il appartient à chaque candidat d'approfondir par une auto-formation les bases pédagogiques et didactiques qui sont essentielles.
- 9.3 S'engager pleinement dans la formation dispensée au niveau académique au plus tôt pour construire, approfondir et ancrer ses connaissances didactiques, pédagogiques et théoriques :
 - 9.3.1 Ressources institutionnelles
 - 9.3.2 Devenir formateur
 - 9.3.3 Développement de l'enfant
 - 9.3.4 Théorie : enseignement et apprentissages
 - 9.3.5 Entrées disciplinaires : français, mathématiques / cycles 1, 2 et 3
- 9.4 Assurer une veille pédagogique (guides fondamentaux, notes de service, rapport du CNESE sur l'évaluation, notes du CSEN, conférences IFE, etc...).
- 9.5 Préparer les séquences orales en amont en construisant des présentations structurées des séances produites ou observées. Proposer des contenus démontrant certaines qualités oratoires.
- 9.6 Prendre de la distance par rapport à ses connaissances et ses certitudes quand le jury pose des questions.
- 9.7 Prévoir des questions d'auto-évaluation sur son parcours de formateur en devenir
- 9.8 Articuler les volets pédagogiques et didactiques.

Nous remercions l'ensemble des membres de jury qui ont participé à l'élaboration de ce rapport de jury, ainsi que la Direction des Examens et Concours de l'Académie de Clermont-Ferrand.